



Vol. III.—No. 21.

MONTREAL, JEUDI, 23 MAI, 1872.

ABONNEMENT. \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTS.

GALERIE NATIONALE.

NOTICE HISTORIQUE

Sur le Lieutenant-Général VICOMTE DE LÉRY, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, par M. le VICOMTE DE LÉRY, son fils.

A MES LECTEURS,  
Messieurs,

Quand le corps du génie, si fécond en officiers de mérite, vient de perdre un de ses chefs les plus distingués ; quand je pleure à la fois l'ami le plus tendre et le père le plus éclairé, laisserai-je sa tombe se refermer en silence ? Non, messieurs : j'éprouve le besoin de vous faire partager ma douleur, je veux vous entretenir, une dernière fois, des précieuses qualités qui assurèrent au général de Léry votre estime, et comme guerrier et comme citoyen.

Je vais essayer de retracer à votre mémoire quelques-unes des circonstances dans lesquelles il sut déployer, avec le plus de succès, l'énergie de son caractère, et cette supériorité de talents qui le plaça à la tête de son arme, poste dû à sa longue expérience et à la sagacité avec laquelle il sut toujours appliquer les règles de son art à la grande tactique. Dans toutes les occasions qui le mirent en position de commander pendant sa longue et honorable carrière, il sut se concilier l'estime et l'affection de ses subordonnés ; sa bourse leur était toujours ouverte, et sa protection, puissante alors, ne leur fut jamais refusée ; son cœur noble et généreux ne se rebutait jamais par les nombreux exemples d'ingratitude qu'il éprouvait : il se contentait pour prix de ses bienfaits, du concours unanime d'estime et d'affection de tous les gens de bien qui le connaissaient ; il obligeait pour le plaisir d'obliger, et sa générosité naturelle s'opposait incessamment à l'accroissement de sa fortune. Il négligeait même les moyens les plus légitimes de s'assurer un bien-être.

En Hollande, en Italie, en Espagne, il ne fit jamais d'épargnes sur ses traitements qui s'élevaient à des sommes considérables : tout ce qu'il n'employait pas à soutenir dignement le rang qu'il occupait, était divisé en gratifications pour les soldats, en secours pour ses officiers ; et le seul héritage enfin qu'il ait laissé à sa femme et à son fils, c'est une réputation intacte et de beaux exemples à suivre.

Combien de grands personnages, possesseurs d'une immense fortune, eussent donné, à leur heure dernière, les millions que leur avarice avait entassés, pour laisser à leurs concitoyens des souvenirs aussi glorieux, aussi touchants, pour emporter avec eux, comme le général de Léry, la consolante certitude qu'ils ne laissent après eux que des exemples d'honneur et de vertu, des êtres dont ils avaient assuré le bonheur, quelques ennemis de leur renommée, peut-être, mais pas un seul ennemi.

J'ai parlé de ses vertus, comme militaire, et je fournirai, à la fin de cette notice, les preuves à l'appui de ce que j'ai dit.

Vous entretiendrais-je maintenant des droits qu'il sut acquérir à la reconnaissance des villageois au milieu desquels il se retira, lorsque l'ordonnance rendue sur la proposition du maréchal Gouvion St. Cyr vint l'envelopper dans la ruine de tant d'officiers-généraux, qui, pour prix de leurs longs services, n'obtinrent qu'une retraite modique et forcée, lorsqu'ils devaient espérer au moins qu'on leur laisserait la liberté de servir jusqu'à leur dernier soupir une patrie à laquelle ils avaient assuré une gloire immortelle pendant trente années de guerres consécutives et un roi, objet de leur vénération, auquel ils avaient, pour ainsi dire, fait hommage de leur renommée.

Difficilement justifierait-on un acte qui sembla anéantir les services de tant d'illustres vétérans.

Cependant le coup était porté : il fallut s'y soumettre ; re-

tiré à huit lieues de la capitale, dans une campagne agréable qui appartenait à sa femme, le général de Léry cherchait toujours les occasions de servir son pays et son roi : il s'en présenta bientôt une, et elle lui fut d'autant plus agréable qu'elle devait lui fournir de nombreux motifs pour donner de nouvelles preuves de son désintéressement et de sa générosité : le bourg près duquel était placée sa retraite se ressentit de l'influence bienfaisante de son voisinage, et la place de maire lui fut offerte.

Il ne dédaigna pas cet hommage rendu à ses vertus ; il y fut au contraire extrêmement sensible, et presque à la fin de sa carrière l'homme qui, si longtemps, avait illustré son arme et brillé dans nos camps, vint, nouveau Cincinnatus, labourer ses champs, aider, protéger la nouvelle famille qui l'adoptait en quelque sorte pour son père, et recueillir enfin une nouvelle et dernière moisson de louanges, d'amour et de vénération.

Entrerai-je dans quelques détails concernant la vie simple et utile qu'il menait dans ce séjour de paix ? Non, messieurs ; nous laisserons parler ses voisins, tous les villageois qui furent sous son administration, et dont M. Jouet, adjoint de la commune a été l'interprète, dans un discours qu'il eût prononcé sur la tombe de mon père, sans la modestie qui l'empêcha de parler après mon oncle, le général Kellermann, duc de Valmy.

La voici, cette preuve touchante de l'estime qu'il inspirait, et des regrets qu'il a laissés :

« Messieurs,

Chacun de vous vient, dans cette triste cérémonie, apporter son tribut de regrets pour l'homme de bien dont nous déplorons la perte.

Qui l'eût dit, messieurs, que ce pieux devoir nous rassemblerait sitôt, quand il y a quelques jours encore nous ressentions l'influence de son administration toute paternelle ; qu'au lieu de sa présence qui nous était promise, nous serions réduits à n'accueillir que ces restes inanimés ?

La carrière de M. le général vicomte de Léry a été marquée par d'illustres événements.

Né au Canada, la France le vit bientôt dans les rangs de ses défenseurs ; peu de campagnes, peu de sièges mémorables ont eu lieu sans qu'il y ait participé : le maréchal Kellermann sut le distinguer et l'associer en quelque sorte à ses travaux et à sa gloire, en le faisant entrer dans sa famille.

M. le vicomte de Léry avait aussi puissamment contribué à l'illustration de sa patrie adoptive ; sa vie entière lui fut consacrée, et, après l'avoir servie de son épée, il vint parmi nous se dévouer à des fonctions civiles qu'il a si bien remplies.

La commune d'Annet conservera toujours de son administration, un souvenir plein de reconnaissance ; nous chérirons sa mémoire, et, dans notre gratitude, nous nous féliciterons de ce qu'une de ses dernières pensées a été pour la commune, puisqu'il a voulu reposer parmi nous.

Ses administrés lui conserveront après sa mort toute l'affection qu'ils lui portaient pendant que sa vie était employée à leur utilité."

Je n'ajouterais rien à ce discours qui, selon moi, renferme en peu de phrases le plus bel éloge que l'on puisse faire du général de Léry. Oh mon père ! votre mémoire est assez honorée par les regrets des bons et simples villageois au milieu desquels vous aimiez tant à vous trouver ; vous leur étiez bien cher. J'ai vu leurs larmes couler quand le général Kellermann, dans un discours touchant, fit l'énumération des titres que vous donnaient vos vertus guerrières et civiles à la reconnaissance de vos concitoyens.

Reposez en paix, mânes sacrés ; un encens toujours pur s'élèvera jusqu'à vous : il ne sera composé ni de louanges mercenaires, ni de regrets factices ; nos vœux pour votre éternelle félicité vous accompagneront dans les célestes demeures, et

l'espoir de vous retrouver un jour, paré de vos vertus, environné de cette béatitude promise à tous les justes par un Dieu puissant, pourra seul nous faire supporter avec courage des jours fétrés par votre absence !

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

François-Joseph-Chaussegros de Léry, fils de Gaspard-Joseph Chaussegros, Ecr., sieur de Léry, lieutenant de toutes les troupes de la marine du Canada, chevalier de St. Louis, et de madame Louise de Brouage, son épouse, est né le 11 septembre 1754, et a été baptisé, le lendemain, en l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec.

Il eut pour parrain le sieur François Martel de Brouage, commandant pour le roi de France en toute la côte de Labrador.

Il fut l'aîné de dix-sept enfants dont cinq seulement lui survivrent.

A peine âgé de huit ans, on l'envoya au collège de Paris, où il fit lui-même son éducation.

Admis à l'école du génie à quinze ans, il en sortit en qualité de lieutenant en 1773.

Aspirant en 1777, il fut promu au grade de lieutenant, le 12 octobre 1780. Il fut décoré de la croix de St. Louis dans le courant de juin 1790 ; il fut nommé par le roi commandeur du même ordre en 1814.

Le général vicomte de Léry avait été nommé chef de bataillon, sous-directeur des fortifications, le 1er germinal an III ; promu extraordinairement chef de brigade le 28 février an IV, il fut nommé directeur des fortifications, le 5 ventose an VI. On le nomma encore extraordinairement général de brigade, le 17 thermidor an VII.

Le premier consul le nomma inspecteur-général des fortifications, et commandant en chef du génie à l'armée expéditionnaire de Hollande, le 5 floréal an VIII.

Il fut promu au grade de général de division le 1er février 1805.

CAMPAGNES DU GÉNÉRAL DE LÉRY.

1781 Aux colonies d'Amérique.

1782 S'est trouvé au combat que l'escadre française livra à l'amiral Kempenfeld (1783, 1784.)

1785 S'est particulièrement trouvé aux combats des 9 et 12 avril.

1782 A mis deux fois l'île de la Guadeloupe en état de défense (1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, et 1792.)

ARMÉES DU RHIN.

An III. A disposé les ouvrages qui ont servi au passage du Rhin depuis Neuss et Dusseldorf jusqu'à Vadagen.

IV. A marché avec le corps d'armée qui a effectué le blocus de Cassel ; a dirigé les ouvrages qui devaient assurer la possession de Morbach, Biberich et Carthorin.

V. S'est trouvé à la retraite du maréchal Jourdan depuis le Mein jusqu'à Dusseldorf ; a marché avec ce général pour tenter le déblocus de Manheim.

VI et VII. Campagnes aux armées de Mayence, du Danube et du Rhin.

VIII et IX. Campagnes aux armées du Rhin et des Grisons.

XII. Armée des côtes de l'Océan.

XIII. Grande armée.

XIV. Prise d'Ulm. Bataille d'Austerlitz.

1805. Sa belle conduite l'a fait nommer grand-officier de la Légion d'Honneur (1806 et 1807.)

Il est désigné pour commander le génie en Italie.

1809. Nommé commandant en chef du génie au grand état major-général des armées d'Espagne, il montra en 1811 un talent consommé au siège de Badajoz, qu'il dirigea en personne (1810, 1811, 1812.)